

JA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-152 du 2 Mai 1985

portant approbation du Budget Prévisionnel
Exercice 1985 de l'Institut de Formation
Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-458 du 6 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et des Affaires Sociales ;
- VU le décret N° 81-36 du 20 Février 1981 portant création d'un Etablissement Public de l'Etat dénommé Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) ;
- VU la Convention-Cadre signée le 9 Juillet 1976 entre le Gouvernement de la République Populaire du Bénin et la Fondation Friedrich Naumann de la République Fédérale d'Allemagne ;
- VU le décret N° 81-323 du 16 Octobre 1981 portant nomination des Membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale Economique et Civique (INFOSEC) ;
- VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) en sa séance du 23 Janvier 1985 ;
- SUR rapport du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 27 Février 1985,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) pour l'exercice 1985 , ci-joint en annexe .

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 2 Mai 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Travail et
des Affaires Sociales,

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

André ATCHADE

Hospice ANTONIC

Ampliations : PR 6 CC/PRPB 4 AMR 4 CPC 6 PPC 2 SGCEN 4 MTAS et ses
Directions 20 MFE 4 Autres Ministères 13 SPC 2 BN-DAN 4 UNB-FASJEP-
DPR-DLC-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-GCOMB 3 DB-DCF-
Solde 6 Trésor 2 DI 2 BCP 1 JORPB 1 INFOSEC 10 Chambre de Commerce
et d'Industrie 4.-